

Réf: Dossier N° 153925

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOOLEN GAMES »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Angré, non loin du Terminus 81/82, Lot 4230, Ilot 344

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 21 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOOLEN GAMES »

Objet :

- La création de jeux vidéo
- L'exploitation d'une plateforme de jeu vidéo en streaming
- L'exploitation de système de monétisation
- Le e-commerce
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Angré, non

loin du Terminus 81/82, Lot 4230, Ilot 344

Dirigeant(s) : M KOUYO DOGO AZIZ HONORAT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06039 du 26/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°57191/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

